



Programme local de réduction des déchets ménagers et assimilés du Pays de Caux

Lettre d'information n°5

Février 2021

Contact : 02 35 56 15 63 ou mathias.eusebe@smitvad.fr

Site internet : www.smitvad.com/prevention.html

2011-2020 : 10 années de réduction des déchets en Pays de Caux

Depuis 2011, le Smitvad participe en collaboration avec ses communautés de communes adhérentes au Programme Local de Prévention des Déchets du Pays de Caux.

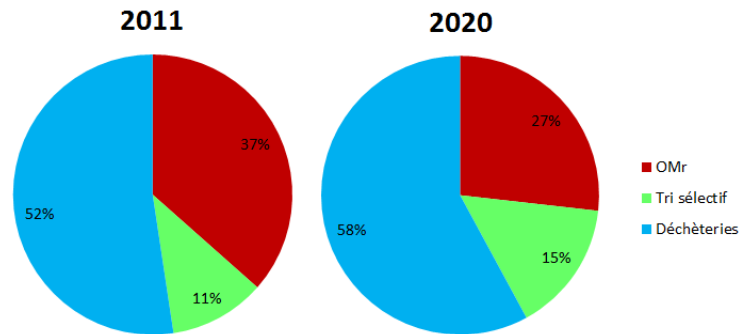
Moins de déchets produits et plus de valorisation !

Evolution des tonnages par habitant entre 2011 et 2020 sur le territoire du Smitvad

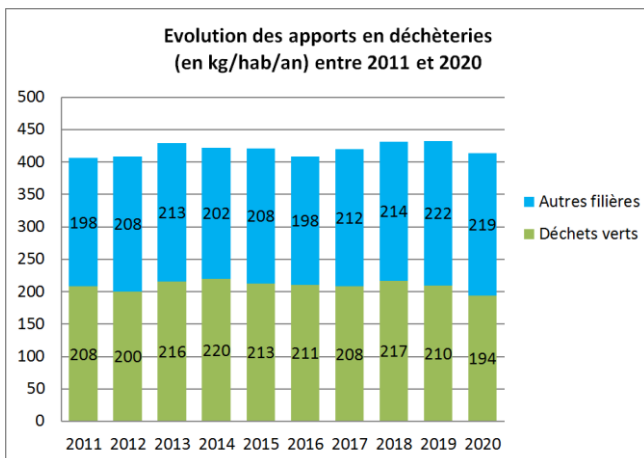
Année	OMr	Tri sélectif			TOTAL OMr + tri	déchèteries											TOTAL déchèteries	TOTAL DMA
		recyclables (hors verre)	verre	TOTAL tri		déchets verts	encombrants	gravats	bois	feraille	meublier	cartons	DEEE	textile	DDM	Autres		
2020	191	61	48	109	300	194	67	45	34	19	24	10	9	4	2	5	413	713
2011	283	44	42	86	369	208	67	71	23	17	0	6	8	2	2	2	406	775
2011-2020	-33%	39%	14%	27%	-19%	-7%	0%	-37%	48%	12%	/	67%	13%	100%	18%	150%	2%	-8%

En comparant les données de tonnages de 2011 et 2020, on constate de **profondes transformations** au niveau de la **quantité de déchets produits** par habitant et leur répartition au sein des différentes filières :

- le poids d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) a chuté de près de **100 kg/hab/an** (-33 %),
- la production de Déchets Ménagers et Assimilés ou DMA (= OMr + tri sélectif + déchèteries) a **diminué de 8%**, non loin de l'objectif national qui avait été fixé à -10% pour la période 2010-2020,
- la part de déchets triés par les habitants (tri sélectif + déchèteries) a **bondi de 63% à 73%**, augmentant ainsi la quantité de déchets valorisés.



En clair, cela signifie que les habitants du territoire **produisent moins de déchets et trient davantage, ce qui permet de mieux les valoriser.**



Enfin une baisse du tonnage en déchèteries ?

Si la **baisse des OMr a été régulière depuis 10 ans**, ce n'est pas le cas des apports en déchèteries. Le graphique ci-contre illustre la part très importante représentée par les déchets verts dans l'ensemble des tonnages de déchèteries (environ 50%) et leurs évolutions sur la période 2011-2020. On constate des fluctuations assez faibles de ces tonnages sans pouvoir noter de tendance forte.

Toutefois, on peut remarquer un signal encourageant : **la baisse conséquente des déchets verts** depuis 2018 (-11%) et une production en 2020 inférieure à 200kg/hab/an **pour la 1^{ère} fois depuis 10 ans.**

Cette tendance sera à **confirmer dans les années à venir**, en ayant à l'esprit que la production de déchets verts est par nature très fluctuante et que la fermeture des déchèteries pendant le 1^{er} confinement a pu être à l'origine d'un biais.

Le podium des actions les plus réussies !

1. Les aides au jardinage durable :



Le dispositif d'aides pour encourager les habitants à s'équiper de **matériel de jardinage durable** permettant de limiter la production de déchets verts (broyeurs de végétaux et tondeuses mulching) a rencontré un vrai succès. Au total, ce sont **339 dossiers qui ont été subventionnés** (soit environ 1% des foyers), pour un montant total proche de 88 000 €.

D'après nos estimations, cela devrait permettre de **réduire de 450 tonnes par an** la production de déchets verts, tout en évitant plus de 3000 voyages en déchèteries pour les usagers. Il faut dire que les seuls **déchets verts représentent 30% du tonnage total de déchets ménagers** et assimilés produits sur le territoire du Smitvad.

2. La sensibilisation en milieu scolaire :

Depuis 2012, le Smitvad a proposé des **animations** sur les thématiques de la réduction des déchets, du jardinage durable, de l'écologie et des sciences dans **65 écoles du territoire, pour un total de 5 000 enfants sensibilisés**.

Un accompagnement pour des projets environnementaux, tels que le programme européen Eco-école est également possible. L'objectif étant de contribuer à **amener les jeunes générations** à mieux appréhender les problématiques liées à **la protection de l'environnement**.



3. Le compostage domestique :



1^{ère} action de prévention des déchets à avoir été mise en œuvre par les communautés de communes dès 2003, la promotion du compostage a permis de distribuer environ 6 000 composteurs, ce qui représente **un taux d'équipement compris entre 15 et 20% des foyers**.

Pour **aider** les habitants à composter, le Smitvad et les communautés de communes partenaires continuent de proposer des **kits compostage** à prix réduit :

- **15 euros** pour un composteur **300 L**, un bio-seau et un brass'compost,
- **25 euros** pour un composteur **600L**, un bio-seau et un brass'compost.

Il est également possible de bénéficier d'une **formation** à domicile par un **maître composteur**.

Et maintenant ?

L'année 2021 va être consacrée à **l'élaboration d'un nouveau programme**, l'objectif national fixé par la loi AGEC étant de **réduire de 15% les DMA** sur la période 2010-2030. Ses actions seront construites en étroite association avec les communautés de communes et la réduction des déchets verts devra être l'une de ses priorités. **Si vous souhaitez participer** à ce travail ou si vous avez des idées à soumettre, n'hésitez pas à **nous contacter**.